

Procès-verbal de l'assemblée du Conseil Général du 24 mars 2015

Ordre du jour :

1. Assermentation nouveau municipal
2. Règlement du Conseil Général
3. Règlement de protection des arbres
4. Motion de M. Frédéric Vonnez
5. Divers
6. Propositions individuelles

Le président M. Jean-Luc Noël ouvre la séance à 20h00. La parole est directement donnée au secrétaire pour l'appel. 68 membres sont présents sur 119, soit une majorité de 35.

Le secrétaire lit le procès-verbal de la dernière séance du 9 décembre 2014. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

1. Assermentation

Le président, M. Jean-Luc Noël procède à l'assermentation de M. Daniel Girard en tant que municipal.

67 membres sont donc maintenant présents sur 118 soit une majorité de 34.

1. Règlement du Conseil Général

La parole est donnée à M. Sven Eggenberger pour le préavis de la Municipalité.

Suite à l'entrée en vigueur le 01.07.2013 de la loi révisée sur les communes, une révision du règlement du Conseil Général a été rendue nécessaire.

Une commission s'est réunie à plusieurs reprises afin d'effectuer les adaptations nécessaires.

La parole est donnée à M. David Laurent pour la lecture du rapport de la commission.

Il est demandé au Conseil Général d'adopter le nouveau règlement tel que présenté.

Le nouveau règlement du Conseil Général est accepté à l'unanimité.

2. Règlement de protection des arbres

La parole est donnée à M. Patrick Pesquet pour le préavis de la Municipalité.

En 2013, La municipalité avait soumis au Conseil Général le nouveau règlement de protection des arbres et il avait été approuvé. Il avait ensuite été transmis au Canton pour ratification, sans l'avoir soumis à un examen préalable.

Suite aux demandes du Département de l'Environnement et de la Sécurité, diverses modifications ont été apportées.

Le règlement est donc à nouveau soumis au Conseil Général pour approbation.

La parole est donnée à M. Dominique Laurent pour la lecture du rapport de la commission.

Le nouveau règlement de protection des arbres est accepté à la majorité, 6 abstentions et 1 avis contraire.

3. Motion de M. Frédéric Vonnez

La parole est donnée à M. Frédéric Vonnez pour qu'il explique au Conseil Général la teneur de la motion qu'il a déposée.

Il demande qu'une étude soit faite sur la possibilité de créer des toilettes publiques dans la gare de Fey.

Il est demandé au Conseil Général, soit de nommer une commission chargée de prendre en considération cette motion, ou d'accepter directement cette proposition et de la renvoyer à la Municipalité.

La motion est acceptée à la majorité et 13 abstentions.

La Municipalité est donc chargée de soumettre un projet de réalisation de WC public à la gare.

4. Divers

M. François Guignard prend la parole pour donner quelques explications sur le financement des déchets et le calcul de la taxe forfaitaire.

Mme Cécile Laurent-Haldimann nous informe que de mai à septembre 2015, des œuvres d'art seront exposées dans les églises de la région et notamment celle de Fey.

La prochaine séance du conseil est prévue le 02.06.2015

La séance est levée à 21h15

Le Président

Le Secrétaire